

Visiter des entreprises

OBJECTIFS

Une visite d'entreprise constitue, pour les membres des équipes éducatives, un moment privilégié de rencontre et d'échange avec des acteurs du monde économique et professionnel.

Que vous soyez chef d'établissement, chef de travaux d'un lycée professionnel, enseignant en collège ou lycée des voies générale, professionnelle et technologique, conseiller principal d'éducation, ou encore conseiller d'orientation-psychologue, réaliser une visite d'entreprise vous donnera notamment l'occasion de :

- mieux appréhender la réalité des métiers et leur évolution ;
- mieux identifier les compétences que les acteurs du monde économique mobilisent au quotidien : savoirs fondamentaux, capacité à innover et à travailler dans un collectif, maîtrise de langues étrangères, savoir-être, culture scientifique et technique, etc. ;
- approfondir votre connaissance de la vie de l'entreprise et du monde économique dans sa diversité ;
- identifier des pistes de développement d'activités pédagogiques au bénéfice direct des élèves dans le cadre du parcours Avenir.

MODALITÉS

Vous visitez une entreprise, seul ou accompagné(e) de collègues, hors la présence de vos élèves.

Durée : entre 2 heures et une journée, à convenir en fonction de la taille de l'entreprise et la disponibilité de chacun.

ESSAYEZ LES VISITES CROISÉES PROFESSEUR-PROFESSIONNEL

Vous êtes accueilli(e) pendant une demi-journée dans une entreprise ? Pourquoi alors ne pas accueillir en retour un dirigeant d'entreprise une demi-journée dans un collège ou un lycée ? C'est le principe même des visites croisées professeur-professionnel – parfois appelées échange Vis ma vie – qui se sont développées ces dernières années pour permettre d'aller plus loin dans le rapprochement des acteurs de l'éducation et de l'économie et la compréhension réciproque.

TÉMOIGNAGES

« Nos objectifs principaux sont d'augmenter les connaissances des professeurs sur les activités de notre entreprise et sur nos différents métiers afin que ces derniers puissent donner du sens à l'enseignement des sciences au collège et au lycée. Les professeurs du secondaire et les personnels de l'éducation nationale sont les vecteurs incontournables entre les jeunes et les entreprises, et peuvent mieux appréhender les questions de leurs élèves en ayant visité nos sites industriels et compris nos applications et les métiers dont nous avons besoin à ce jour. »

Un responsable d'un groupe industriel (programme Professeurs en entreprise, fondation C. Génial)

COMMENT ÊTRE ACCUEILLI(E) DANS LE CADRE D'UNE VISITE D'ENTREPRISE ?

→ **Si vous avez déjà un accord de principe d'un chef d'entreprise** : vous pouvez présenter votre projet à votre supérieur hiérarchique et demander un ordre de mission.

→ Si vous recherchez des entreprises susceptibles de vous accueillir

- Au niveau national



Le Centre d'études et de recherches sur les partenariats avec les entreprises et les professions (Cerpep) conçoit des **visites collectives d'une journée voire d'une demi-journée** en entreprise sur tout le territoire national pour tous les enseignants, les conseillers d'orientation-psychologues, les chefs d'établissement et les inspecteurs. L'offre est conçue en relation avec les inspecteurs généraux et territoriaux de toutes les disciplines.

Consultez le catalogue Cerpep sur le site <http://www.cerpep.education.gouv.fr>, et inscrivez-vous sur Gaïa ou envoyez votre inscription par mail (dossier d'inscription téléchargeable) : cerpep-gaia@education.gouv.fr. Période d'inscription ouverte généralement du début décembre à la mi-janvier chaque année.

- Au niveau académique

Vous pouvez vous adresser aux points de contact École-entreprise de votre académie ou de votre département : <http://www.cnee.fr/cid95032/contacts-ecole-entreprise.html>.

Ils seront en mesure de :

- vous communiquer des informations complémentaires d'ordre administratifs et logistiques sur les visites d'entreprise à destination des enseignants ;
- vous accompagner dans vos démarches auprès des entreprises : identification de partenaires potentiels, mises en relation avec les professionnels.

D'autres interlocuteurs peuvent vous aider à entrer en relation avec des professionnels : voir la fiche « 7 conseils aux établissements pour solliciter les entreprises », p. 36.

DES ACTEURS ASSOCIATIFS QUI S'ENGAGENT



La fondation **C.Génial** (reconnue d'utilité publique) propose chaque année le programme Professeurs en entreprise. Cette opération permet aux professeurs et autres cadres de l'éducation nationale de visiter des sites de recherche et de développement et de production sur toute la France en présence de responsables scientifiques et d'ingénieurs pour des échanges approfondis. En 2014, réunissant 69 entreprises, le programme Professeurs en entreprise a permis à plus de 1000 enseignants et autres acteurs de l'éducation issus de 20 académies de visiter des entreprises des domaines scientifiques et techniques. Informations et inscriptions : <http://www.cgenial.org/82-nos-actions/84-professeurs-en-entreprise>